

ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE GRANBY : du 1^{er} au 15 mars 2023 16 h (voir tableau des priorités au bas de la feuille)

⇒ Pour votre demande d'inscription, veuillez prendre rendez-vous avec un aide pédagogique avec le module « Prise de rendez-vous » sur Omnivox.

⇒ Frais payables sur Omnivox par **carte de crédit seulement** ou au registrariat (local A214) durant les heures d'ouverture.

ÉTUDIANTS DES AUTRES COLLÈGES : adressez votre demande à un aide pédagogique de votre collège.

LISTE DES COURS OFFERTS			JOURNÉE					DATE		COÛT
TITRE DU COURS	NO COURS	HEURES	L	M	M	J	V	DÉBUT ET FIN	ANNULATION	
COURS OFFERTS DE JOUR										
Projet plein air et entraînement *	109-103-MQ	8 h 30 – 17 h				◆	◆	1 ^{er} -2 juin, 8-9 juin, fin 14 juillet	2 juin	125,00 \$
COURS OFFERTS DE SOIR										
Anglais propre au programme	604-CT1-GR	18 h – 21 h 45		◆		◆		30 mai au 6 juillet	7 juin	105,00 \$
L'être humain	340-102-MQ	18 h – 21 h 45		◆		◆		30 mai au 6 juillet	7 juin	105,00 \$
Philosophie propre au programme	340-CSC-GR	18 h – 21 h 45	◆		◆			29 mai au 5 juillet	6 juin	105,00 \$
Écriture et littérature	601-101-MQ	18 h – 22 h	◆		◆			24 mai au 12 juillet	1 ^{er} juin	135,00 \$
Littérature et imaginaire	601-102-MQ	18 h – 22 h	◆		◆			24 mai au 12 juillet	1 ^{er} juin	135,00 \$
Littérature québécoise	601-103-MQ	18 h – 22 h		◆		◆		25 mai au 13 juillet	2 juin	135,00 \$

* Cours intensif sur 4 jours (1^{er}-2 juin et 8-9 juin). De plus, il y aura un défi de 6 semaines avec remise le 14 juillet. Aux frais du cours de 75\$, s'ajoutent des frais d'activités de 50\$, pour un total de 125\$. Les frais d'activités de 50\$ seront remboursables jusqu'à la date limite d'annulation.

ANNULATION - REMARQUE AU BULLETIN - REMBOURSEMENT				
ANNULATION PAR	PÉRIODE	REMBOURSEMENT DROITS SCOLARITÉ	REMBOURSEMENT AUTRES FRAIS	REMARQUE AU BULLETIN
Le collège	Cours annulé par le Cégep par manque d'inscriptions	Oui	Oui	Aucune
Le collège	Préalables non atteints	Oui	Partiel	Aucune
L'étudiant	Sur preuve réussite antérieure	Oui	Partiel	Aucune
L'étudiant	Entre le 27 février et le 26 avril, 15 h	Oui	Oui	Aucune
L'étudiant	Entre le 26 avril 15 h 01 et le début du cours	Oui	Partiel	Aucune
L'étudiant	Entre le début du cours et avant la date limite d'abandon 16 h	Oui	Non	Aucune
L'étudiant	Après la date limite d'abandon	Non	Non	Note cumulée (échec)

PRIORITÉ 1	PRIORITÉ 2	PRIORITÉ 3
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fin DEC (dernière session été 2023) ◆ Préalable universitaire ◆ Cours de spécialisation nécessaire à la poursuite d'un programme. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cours d'appoint ◆ Étudiant du secteur régulier ou de la formation continue qui n'est pas concerné par la priorité 1 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Autre personne non inscrite au collégial.

INSCRIPTIONS - SESSION D'ÉTÉ 2023

COURS SUIVIS DANS UN AUTRE COLLÈGE

ÉTAPES - COURS SUIVI DANS UN COLLÈGE SRAM :

1. Prendre un rendez-vous avec un aide pédagogique avec le module « Prise de rendez-vous » sur Omnivox. Il établira votre niveau de priorité et procédera à votre préinscription.
2. L'aide pédagogique vous acheminera par MIO un formulaire de préinscription. Vous devrez le signer et le retourner au MIO Registrariat. **Inscrire le sujet suivant pour le MIO: Cours d'été - Formulaire signé**
3. Le registrariat vous avisera par MIO que la facture est prête dans Omnivox. **La préinscription sera valide une fois les frais payés.**

Votre avis d'inscription

- ⇒ Date limite pour faire une demande d'inscription : **26 avril 2023**
- ⇒ Le responsable des cours d'été vous confirmera votre inscription, en fonction des places disponibles, dans la **semaine du 1^{er} mai 2023. VOTRE INSCRIPTION NE SERA FINALE QU'À CE MOMENT.**
- ⇒ S'il est impossible **de procéder à l'inscription par manque de place**, vous recevrez une confirmation que vous êtes sur la liste d'attente. Pour modifier votre inscription ou votre choix de collège, prendre un rendez-vous avec un aide pédagogique.

ÉTAPES - COURS SUIVI DANS UN COLLÈGE HORS SRAM :

1. Prendre un rendez-vous avec un aide pédagogique avec le module « Prise de rendez-vous » sur Omnivox.
2. Le registrariat vous avisera par MIO que la facture est prête dans Omnivox. **La demande de commandite sera valide une fois les frais payés.**
3. Pour l'inscription, vous devez suivre la procédure du collège concerné.



AVERTISSEMENT

L'étudiant doit respecter les procédures et règlements du collège où il suit le cours. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le registrariat du collège où vous suivrez le cours.

ANNULATION | REMARQUE AU BULLETIN | REMBOURSEMENT

Selon les politiques établies par le collège où le cours est suivi.

Service de l'organisation et du cheminement scolaires | 23 février 2023

